

PARTICULIERS



START'EXPAT

Votre assurance santé internationale

A silhouette of a person standing on an airport tarmac, holding a suitcase and looking out at a plane taking off. The scene is bathed in the warm, orange light of a sunset or sunrise.

LES DÉMARCHES SANTÉ AVANT UNE EXPATRIATION

D'un pays à l'autre, les conditions sanitaires ainsi que les infrastructures médicales peuvent être très contrastées. De même, **les frais de santé peuvent rapidement atteindre des sommes exorbitantes dans certaines destinations.**

Par ailleurs, le corps peut aussi avoir du mal à s'adapter aux conditions climatiques ou bien au changement d'alimentation dans certains pays. **Suivez ces quelques étapes pour vous prémunir au mieux contre les risques éventuels.**

MA CHECK-LIST

✓ **Souscrivez une couverture santé internationale.**

Préparez une trousse à pharmacie en suivant les recommandations de votre médecin.

Renseignez-vous auprès d'un spécialiste sur **les conditions sanitaires** dans votre pays d'accueil.

Réalisez un check-up médical auprès de votre médecin traitant et de vos spécialistes habituels (dentiste, ophtalmo, orthodontiste, etc.)

Pensez à **prendre avec vous et à scanner vos ordonnances** de médicaments.

Renouvelez vos lunettes, ou prévoyez un stock de lentilles de contact.

Effectuez les vaccins nécessaires, en fonction de votre destination. Anticipez cette démarche plusieurs mois à l'avance pour avoir le temps de faire les rappels.

SOMMAIRE

➤ NOTRE VISION

MSH, votre partenaire santé à l'étranger

04

Nos services pour vous accompagner

05

➤ MON PROFIL

Je ne pars que quelques mois, ai-je besoin de me couvrir ?

06

Je pars aux USA, quelle assurance choisir ?

08

➤ COÛTS DE SANTÉ

Les coûts de santé dans le monde et les zones de couverture

10

➤ FOIRE AUX QUESTIONS

Des questions ? On vous répond !

12

➤ GRILLE TARIFAIRE 2025

Tarifs START'EXPAT 2025

13

➤ SYNTHÈSE DES GARANTIES

Synthèses des garanties START'EXPAT

14



MSH, VOTRE PARTENAIRE SANTÉ À L'ÉTRANGER

Couverture santé dans plusieurs pays, rapatriement, responsabilité civile et prévoyance : **les besoins des expatriés sont spécifiques**. Nous développons et assurons la gestion quotidienne de ces services, dédiés aux personnes mobiles internationalement, depuis plus de 50 ans.

Quels que soient votre pays de départ et votre pays d'arrivée, **MSH a une solution pour vous accompagner**.

CHIFFRES CLÉS



+ 700 000
ASSURÉS



DISPONIBLE
24 H/24, 7 J/7



7 000
ENTREPRISES
COUVERTES



+ DE 50 LANGUES
PARLÉES
+ DE 60 NATIONALITÉS

NOS SERVICES POUR VOUS ACCOMPAGNER

Nous vous offrons une **gamme complète de services** pour vous aider au quotidien dans vos démarches de santé.



Second avis médical auprès de nos médecins et infirmiers



Accès aux prestataires MSH **partout dans le monde**



Demandes de remboursement en ligne ou depuis un smartphone



Une question ? Un problème ?
Contactez-nous 24 h/24, 7 j/7

➤ UNE EXPÉRIENCE 100 % DIGITALE



L'espace assuré MSH

vous permet de faire vos démarches rapidement en toute sécurité :

Demandes de remboursements
et suivi de vos demandes

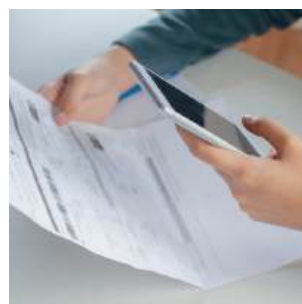
Demandes de prise en charge
pour éviter l'avance de frais onéreux
(hospitalisation par exemple)

Édition d'un certificat d'assurance
ou d'une carte d'assuré



L'application MSH,
votre partenaire santé

Faites vos demandes de remboursement **directement depuis votre portable** avec l'appli MSH : une photo de votre facture, et le tour est joué !



JE NE PARS QUE QUELQUES MOIS, AI-JE BESOIN DE ME COUVRIR ?

Vous partez quelques mois, voire 1 an pour **voyager, faire un stage, un PVT*** ou **reprendre des études** ? S'assurer pour un séjour à l'international, même de courte durée, n'est pas une dépense inutile. Les coûts d'un passage aux urgences sont très élevés dans certains pays !

Dans votre cas, **une assurance pour les urgences et les maladies inopinées** peut être suffisante : découvrez notre assurance START'Expat.

Besoin de plus d'informations ? Rendez-vous sur www.msh-intl.com/start-expat.html

**Dans le cas d'un PVT au Canada, nous pouvons vous couvrir jusqu'à 24 mois. Contactez-nous pour plus de détails.*



VOUS ÊTES EUROPÉEN·NE ET RESTEZ DANS LA ZONE UE ?

Pensez à demander votre **carte européenne de santé**. Elle vous offre un niveau de remboursement équivalent à votre pays d'origine, mais ceci peut être insuffisant. Renseignez-vous.

L'ASSURANCE POUR VOUS

➤ START'EXPAT

Notre assurance vous couvre pour les **urgences** à l'international et les **maladies inopinées** : hospitalisation, consultation d'un généraliste ou spécialiste, soins dentaires ou optiques d'urgence. Vous êtes couvert·e pour la durée de votre choix, de 1 mois à 1 an (2 ans pour les PVT au Canada). Attention : START'Expat n'est pas disponible pour

Garanties :



- Urgences et maladies inopinées couvertes jusqu'à 250 000 €



- Assistance en cas d'urgence : dont rapatriement dans le pays d'origine



- Responsabilité civile vie privée : jusqu'à 4 000 000 € en cas de dommage corporel
- Assurance locative à l'étranger
- Prévoyance
- Assistance voyage : perte des bagages, retour anticipé

ET SI... ➤ JE CAUSE UN DOMMAGE LORS DE MON SÉJOUR À L'ÉTRANGER ?

Avec notre assurance START'Expat, **vous bénéficiez d'une garantie responsabilité civile (RC) vie privée**. Vous êtes donc couvert·e si vous causez un dommage (corporel ou matériel) à autrui.

Il est important de vérifier que votre assurance internationale inclut cette garantie, car votre responsabilité peut être engagée pour des montants élevés à l'étranger.

Les + MSH : couverture des dommages au matériel confié dans le cadre d'un stage, responsabilité civile locative à l'étranger.



POURQUOI UNE ASSURANCE DE CARTE BANCAIRE EST-ELLE INSUFFISANTE ?

La plupart des cartes bancaires proposent des garanties d'assurance et d'assistance. Toutefois, les niveaux de garanties varient si l'on possède une carte «classique» ou une carte dite «gold» (Mastercard) et «premium» (Visa).

Pour éviter les mauvaises surprises, renseignez-vous sur :

- **La couverture** : s'agit-il d'une avance de fonds ou d'un réel remboursement de vos frais de santé ?
- **Les conditions pour être couvert·e** : au minimum, avoir réglé une partie des frais avec cette carte et, parfois, la totalité des frais.
- **La durée de couverture** : elle se limite dans de nombreux cas à 3 mois de voyage.
- **Sur les plafonds de garanties** : les remboursements sont plafonnés à des niveaux bien inférieurs aux assurances santé internationales et des franchises peuvent s'appliquer.
- **Les délais de remboursement** : ceux-ci peuvent parfois prendre plusieurs semaines, voire mois. La procédure est souvent lourde et par courrier.
- **Les garanties** : la responsabilité civile vie privée n'est pas toujours couverte.

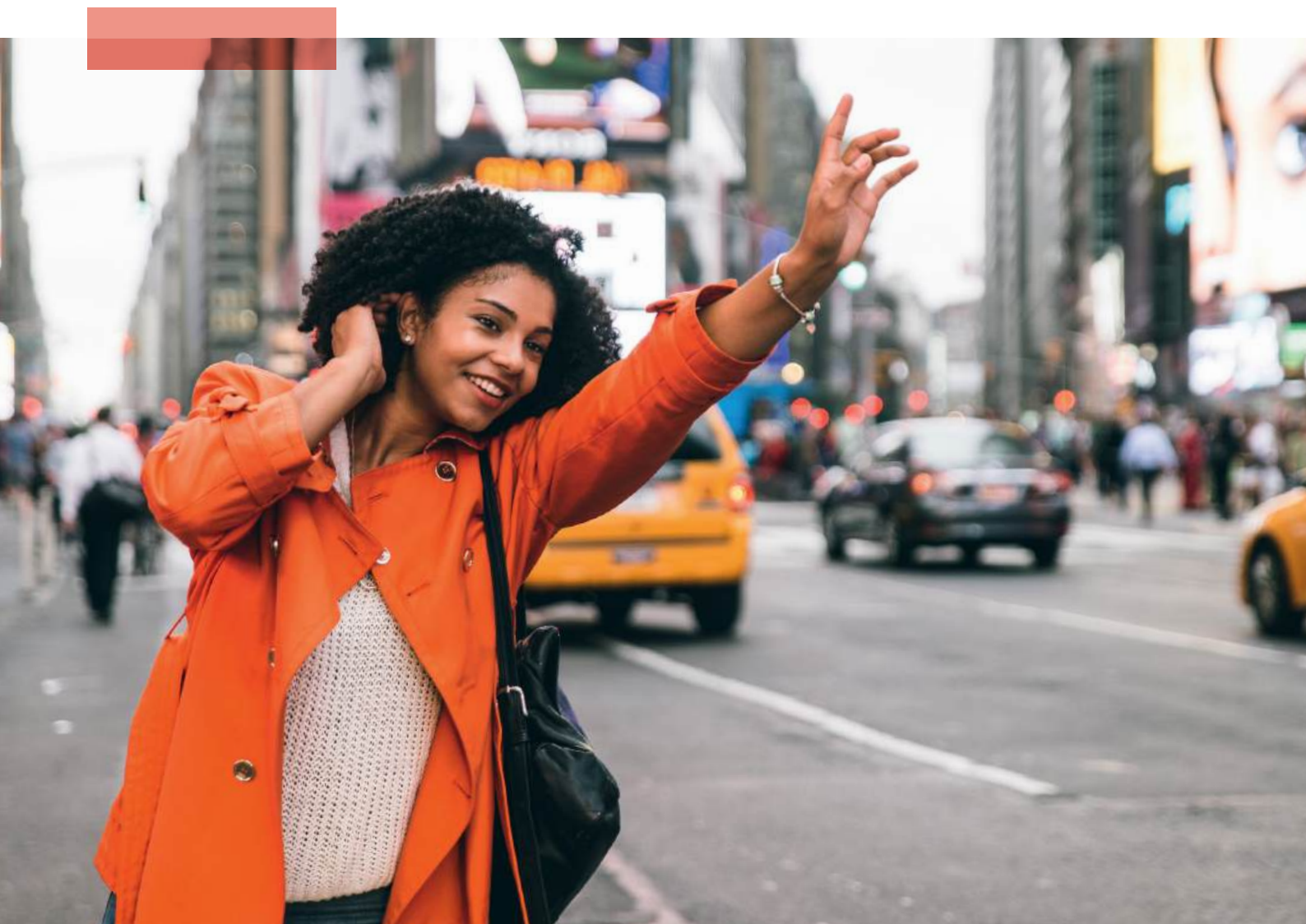
JE PARS AUX USA, QUELLE ASSURANCE CHOISIR ?

Le rêve américain vous tend les bras ! Mais avant le départ, quelques démarches s'imposent : formalités administratives auprès de votre pays de départ, demande de visa, logement... et renseignement sur votre protection sociale sur place.

Quand on sait qu'une consultation chez un généraliste peut revenir à 100 \$, et une journée à l'hôpital à plus de 800 \$, on comprend l'intérêt de bien choisir sa couverture santé expatrié-e.

Vous avez des questions ?

Contactez-nous au **+33 1 44 20 48 77** ou par e-mail sales@msh-intl.com



L'ASSURANCE POUR VOUS

➤ START'EXPAT

Une couverture pour les hospitalisations et les maladies inopinées peut vous suffire. En souscrivant la zone B - USA, **vous êtes couvert·e dans le monde entier.**

Garanties :



- Urgences et maladies inopinées couvertes jusqu'à 250 000 €



- Assistance en cas d'urgence : dont rapatriement dans le pays d'origine



- Responsabilité civile vie privée : jusqu'à 1 500 000 € en cas de dommage corporel

- Assurance locative à l'étranger

- Prévoyance

- Assistance voyage : perte des bagages, retour anticipé

➤ URGENCES MÉDICALES : MSH PAYE EN DIRECT

Vous bénéficiez avec MSH d'un service de prise en charge rapide. En cas d'urgence médicale, vous ou le centre de soins pouvez contacter MSH dans les 72 h suivant votre admission. Nous délivrons immédiatement une confirmation de prise en charge, réglons la facture et suivons votre dossier.

Vous n'avez aucuns frais à régler : MSH s'en charge pour vous !

➤ PARIS, TUNIS, DUBAÏ, SHANGHAI ET TORONTO : 24 H/24, 7 J/7

Avec **5 centres de gestion** et **plus de 1 million de partenaires** de santé (hôpitaux, cliniques et professionnels de santé), nous avons mis en place et continuons de développer un **réseau médical de proximité** pour nos 500 000 assurés.

Et parce que la santé n'attend pas, **nous sommes joignables 24 h/24, 7 j/7** pour répondre à nos assurés dans plus de 40 langues.



LES COÛTS DE SANTÉ DANS LE MONDE ET LES ZONES DE COUVERTURE

Une consultation chez un généraliste, une hospitalisation ou un rendez-vous chez le dentiste : le tarif de ces soins varie grandement dans le monde. Pour ne pas avoir de mauvaise surprise, il faut **choisir un niveau de couverture et de remboursement adapté**. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à **nous contacter**.

	USA	CHINE	AUSTRALIE	CÔTE D'IVOIRE	FRANCE
Appendicectomie	33 000 USD soit 30 000 €	100 000 RMB soit 13 000 €	6 500 AUD soit 3 910 €	800 000 XOF soit 1 200 €	600 €
Consultation d'un généraliste	190 USD soit 174 €	800 - 1 200 RMB soit 153 €	78 AUD soit 46 €	15 000 XOF soit 22 €	25 €
Traitement d'une carie	300 USD soit 275 €	500 - 1 000 RMB soit 130 €	230 AUD soit 138 €	24 000 XOF soit 36 €	75 €

Les exemples ci-dessus sont des moyennes. Les coûts réels de santé vont varier en fonction de la ville, du professionnel, du choix de l'établissement de santé...



➤ LES ZONES DE COUVERTURE

Nous avons 2 zones de couvertures :

- **Zone A** : monde sauf les USA
- **Zone B** : monde, USA compris

Seules les maladies inopinées et les urgences sont couvertes. Dans tous les cas, **vous êtes couvert·e pour les urgences** si vous voyagez dans un pays hors de votre zone de couverture pour moins de 30 jours consécutifs.

DES QUESTIONS ? ON VOUS RÉPOND !

➤ QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Toute personne de plus de 16 ans et de moins de 66 ans peut souscrire à l'assurance START'Expat. **Il n'est pas possible de souscrire un contrat famille sur cette assurance**, il faut que chaque membre souscrive au contrat (donc inapplicable pour les familles où un enfant de moins de 16 ans doit être couvert).

➤ COMMENT ET QUAND SOUSCRIRE ?

Que vous soyez déjà expatrié·e ou non, **vous pouvez souscrire jusqu'à 4 mois avant votre date de début de couverture**.

➤ QUELLE EST LA DURÉE MINIMALE D'ADHÉSION ?

Cette couverture a été pensée pour les **expériences à l'étranger d'un an ou moins** avec une **durée minimale de couverture de 1 mois**. Vous définissez votre durée de couverture dès l'adhésion, entre 1 et 12 mois. Vous pouvez en demander le renouvellement une fois si vous avez plus de 30 ans, et 2 fois ou plus si vous avez moins de 30 ans. Pour un PVT au Canada, vous pouvez souscrire pour 24 mois.

➤ DANS QUELLES DEVISES PUIS-JE ÊTRE REMBOURSÉ·E ?

Nous vous remboursons dans la devise de votre choix, sauf s'il est illégal de procéder à un règlement dans cette devise au titre des réglementations bancaires internationales.

➤ À PARTIR DE QUAND SUIS-JE COUVERT·E ?

Vous êtes couvert·e **à la date d'effet choisie à la souscription**, au plus tôt le lendemain de votre souscription.

➤ PUIS-JE SOUSCRIRE DE L'ÉTRANGER ?

Aucun problème, vous pouvez souscrire où que vous soyez, à l'exception des USA (nous contacter dans ce cas).



➤ COMMENT RÉSILIER MON CONTRAT ?

Ce contrat se souscrit pour une période définie (par exemple 6 mois). À la fin de cette durée de couverture, le contrat sera automatiquement résilié sauf si vous faites la demande de renouvellement.



➤ SI JE VOYAGE HORS DE MON PAYS D'EXPATRIATION, SUIS-JE COUVERT·E ?

Oui, **vous êtes couvert·e dans tous les cas pour les urgences** si vous voyagez hors de vos pays d'expatriation.

Nous regroupons les pays en 2 zones de tarification pour START'Expat (monde hors USA ou monde avec USA), en fonction du coût des soins de santé sur place.

Vous avez le choix de la zone au moment de la souscription.

➤ PEUT-ON SUPPRIMER LES DÉLAIS DE CARENCE ?

Cette assurance couvre les soins inopinés et les accidents, il n'y a donc pas de délai de carence. Vous êtes couvert·e dès la date d'effet du contrat.

TARIFS START'EXPAT 2025

➤ TARIFS ZONE A - HORS USA

DURÉE DE COUVERTURE	ÂGE				
	16-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	61-65 ans
1 mois	77 €	139 €	183 €	273 €	356 €
2 mois	128 €	275 €	362 €	545 €	708 €
3 mois	167 €	406 €	538 €	811 €	1 057 €
4 mois	219 €	538 €	711 €	1 073 €	1 398 €
5 mois	274 €	668 €	911 €	1 336 €	1 741 €
6 mois	320 €	799 €	1 058 €	1 600 €	2 086 €
7 mois	374 €	927 €	1 230 €	1 860 €	2 427 €
8 mois	429 €	1 056 €	1 403 €	2 123 €	2 768 €
9 mois	476 €	1 185 €	1 573 €	2 383 €	3 109 €
10 mois	514 €	1 323 €	1 753 €	2 657 €	3 467 €
11 mois	548 €	1 458 €	1 931 €	2 929 €	3 822 €
12 mois	584 €	1 593 €	2 014 €	3 200 €	4 177 €
24 mois	1 168 €	3 186 €	4 027 €	6 399 €	8 354 €

➤ TARIFS ZONE B - USA INCLUS

DURÉE DE COUVERTURE	ÂGE				
	16-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	61-65 ans
1 mois	116 €	187 €	262 €	453 €	551 €
2 mois	188 €	371 €	520 €	838 €	1 097 €
3 mois	238 €	551 €	776 €	1 253 €	1 639 €
4 mois	314 €	731 €	1 027 €	1 660 €	2 174 €
5 mois	392 €	911 €	1 279 €	2 069 €	2 711 €
6 mois	467 €	1 091 €	1 533 €	2 481 €	3 251 €
7 mois	546 €	1 269 €	1 784 €	2 890 €	3 786 €
8 mois	625 €	1 448 €	2 036 €	3 298 €	4 322 €
9 mois	694 €	1 624 €	2 287 €	3 706 €	4 858 €
10 mois	750 €	1 817 €	2 549 €	4 135 €	5 421 €
11 mois	805 €	2 006 €	2 812 €	4 562 €	5 982 €
12 mois	857 €	2 196 €	3 073 €	4 990 €	6 544 €
24 mois	1 714 €	4 392 €	6 145 €	9 979 €	13 088 €

Des questions ?

N'hésitez pas à nous contacter par e-mail à sales@msh-intl.com

SYNTHÈSE DES GARANTIES START'EXPAT



Garanties santé*

*En cas de maladie inopinée ou d'accident

PLAFOND GLOBAL ANNUEL	250 000 €
Hospitalisation médicale ou chirurgicale : - Frais de séjour, actes médicaux, consultations - Exams, analyses, médicaments - Frais de transport en ambulance liés à une hospitalisation prise en charge	100 % des frais réels
Chambre semi-privée	100% des frais réels (jusqu'à 100 € par jour)
Consultations de médecins généralistes et spécialistes (sauf dentistes)	100 % des frais réels (jusqu'à 80 € par acte au-delà de 2 visites)
Pharmacie	Jusqu'à 3 000 €
Frais d'analyses et de travaux de laboratoire, actes de radiologie, imagerie médicale (I.R.M.) et scanners, analyses, auxiliaires médicaux	100 % des frais réels
Soins dentaires occasionnés par un accident ou par une urgence dentaire (non consécutifs à un mauvais état préalable de la dentition ou des gencives)	Jusqu'à 350 €
Prothèses dentaires et autres prothèses (suite à accident caractérisé uniquement)	Jusqu'à 200 €
Optique : verres et monture (suite à accident caractérisé uniquement)	Jusqu'à 150 €



Garanties accidents corporels

Décès accidentel	10 000 €
Invalidité Permanente Totale	50 000 €



Garanties responsabilité civile "vie privée"

*Strictement et uniquement hors du Pays d'origine/de nationalité de l'Assuré et pendant 30 jours max/an lors de séjours organisés dans le monde entier

Tous Dommages corporels, matériels et immatériels	4 000 000 €
Plafonnés aux USA et au Canada à :	1 500 000 €
Avec les sous-limites suivantes :	
Intoxications alimentaires	Jusqu'à 3 000 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	450 000 € (Franchise de 80 € par Sinistre)
Dommages au matériel confié pendant un stage	12 000 € (franchise de 80 € par sinistre)
Responsabilité Civile locative à l'étranger	100 000 €



Garanties assistance aux personnes

GARANTIES

ASSISTANCE MÉDICALE ET RAPATRIEMENT & RETOUR AU DOMICILE APRÈS RAPATRIEMENT

Transport médical d'urgence Rapatriement vers le Pays de Résidence, Pays de Détachement ou d'Expatriation Rapatriement vers le Pays d'origine ou de nationalité	Frais réels
Retour d'un accompagnant bénéficiaire	Billet retour
Prolongation de séjour de l'assuré ou d'un accompagnant bénéficiaire	Frais de séjour : 150 € / jour (max. 1 500 €)
Présence d'un proche en cas d'hospitalisation de plus de 5 jours	Billet A/R + frais de séjour: 150 € / jour (max. 1 500 €)
Retour dans le Pays de Détachement/d'Expatriation (dans les 2 mois suivant le rapatriement)	Billet retour
Retour d'urgence à la suite du décès ou d'une maladie grave d'un Parent proche	Billet A/R (max. 1 / an)
Accompagnement des enfants	Billet A/R + frais de séjour: 150 € / jour (max. 2 jours) d'un accompagnateur
Assistance au retour au domicile après rapatriement (en France métropolitaine uniquement) : - Garde d'enfants, aide-ménagère, garde des animaux domestiques (chiens/ chats) - Confort hospitaliser : location de télévision	Voir conditions générales 10 heures / Transport + hébergement : 155 € 80 €
Rapatriement du corps en cas de décès	Frais réels
Retour d'un accompagnant bénéficiaire	2 000 €
Accompagnement du défunt	Billet retour
Reconnaissance de corps et formalités de décès	2 billets A/R + frais de séjour: 150 € / pers. / jour (max. 2 jours)
Avance de la caution pénale	15 000 €
Avance et prise en charge des honoraires d'avocat	3 000 €
Frais de recherche et de secours	15 000 €
Retour anticipé en cas de sinistre au domicile	Billet retour
Retour anticipé / transport en zone sécurisée en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle	Billet retour ou billet A/R en zone sécurisée
Envoi de médicaments à l'étranger	Organisation et frais d'envoi
Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement	- Informations démarches administratives - Avance de fonds jusqu'à 2 300 € - Prolongation de séjour : 150 € / nuit (max. 1 500 €)
Assistance psychologique	3 entretiens téléphoniques
Incident de voyage : retard aérien entraînant une rupture de correspondance, pour des raisons techniques ou atmosphériques	Versement d'une indemnité forfaitaire de 300 €
Vol, destruction totale ou partielle et perte de bagages pendant l'acheminement	2 000 € (franchise de 25 € par bagage) limité à 50 % pour les objets précieux
Retard de bagages à l'aéroport (>12 h)	300 €
Frais de reconstitution de documents d'identité	150 €



CONTACTEZ-NOUS

**Votre assurance santé
vous répond**

E-MAIL : SALES@MSH-INTL.COM

SITE WEB : WWW.MSH-INTL.COM

FACEBOOK : [MSH](#)



MSH

DiotSiaci Group

en partenariat avec **Chubb / Axa**

MSH, société française de courtage d'assurance, société par actions simplifiée au capital de 2 500 000 euros.

Siège social : Season, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris Cedex 17 France. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 352 807 549, inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 002 751, numéro de TVA intracommunautaire FR 78 352 807 549.

MSH est régie par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

